



Le traitement des dispositifs médicaux en chirurgie dentaire

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation continue est destinée aux docteurs en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, aux internes en chirurgie dentaire, aux ingénieurs biomédicaux, aux cadres d'hygiène des hôpitaux.

CONTEXTE

Le traitement des dispositifs médicaux a pour but de diriger et de coordonner des actions et des procédures permettant d'éliminer les agents pathogènes (ATC et/ou ATNC) portés par les dispositifs médicaux contaminés lors de la réalisation des actes de chirurgie dentaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Développer les capacités de conception et de mise en oeuvre des procédures de stérilisation de ces dispositifs médicaux en conformité avec les règles de bonnes pratiques et la réglementation.
- > Accompagner la transition des pratiques existantes vers la mise en oeuvre d'un système d'assurance de la qualité des procédures au sein du cabinet dentaire.

PROGRAMME

Théorie : 2 jours

- 1 - Stratégie de traitement des dispositifs médicaux contaminés conformément à l'instruction 449 du 1/12/2011
- 2 - Exigences de traitement en fonction des différentes classes d'instruments
 - > Classification de Spaulding.
 - > Exigence de traitement en fonction des différentes classes d'instruments.
- 3 - Les agents chimiques et physiques antibactériens
 - > Les détergents désinfectants.
 - > La vapeur d'eau saturée.
- 4 - Les procédures de traitement
 - > Traitement des dispositifs médicaux à usage unique.
 - > Traitement des dispositifs médicaux critiques et semi-critiques réutilisables.
 - > Traitement de dispositifs médicaux non critiques.
 - > Traitement des Porte-Instruments Dynamiques (PID).
- 5 - La traçabilité des procédures de traitement.
 - > Les contrôles de l'efficacité du process de traitement.
 - > Le cahier de stérilisation.
- 6 - Conception et mise en oeuvre d'une procédure de traitement au cabinet dentaire dans le cadre de la démarche qualité.
- 7 - L'obligation de sécurité-résultat en chirurgie dentaire.

Pratique : 1 jour

- > Conception d'une procédure écrite de traitement applicable dans un cabinet dentaire.
- > Réalisation des différentes étapes de traitement sous la forme de travaux pratiques.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Anne-Marie MUSSET, Professeur des Universités, Praticien-hospitalier, Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg.

STAGE INTER
ÉTABLISSEMENTS.

Durée : 3 jours

En 2019

Référence : NMR18-0217A
du 05 juin 2019
au 07 juin 2019

Tarif

1005 €

Repas de midi pris en charge
par les organisateurs.

Lieu

Faculté de Chirurgie
Dentaire
8 rue Sainte-Elisabeth
67000 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS
ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Nathalie Meyer
Tél : 03 68 85 49 28
Sauf le mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
n.meyer@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue
une action d'adaptation et
de développement des
compétences.

Elle donne lieu à la délivrance
d'une attestation de
participation.

Une évaluation en fin de
formation permet de
mesurer la satisfaction des
stagiaires ainsi que l'atteinte
des objectifs de formation
(connaissances,
compétences, adhésion,
confiance) selon les niveaux
1 et 2 du modèle
d'évaluation de l'efficacité
des formations Kirkpatrick.